

# **UTI GROUP SA**

au capital de 1 791 797,20 €

68 rue de Villiers

92352 LEVALLOIS PERRET

---

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 12 2020

Saint Honoré BK&A  
140, rue du Faubourg Saint-honoré  
75008 Paris

IGREC  
50, rue Copernic  
75116 Paris

UTI GROUP

Société Anonyme  
68 rue de Villiers  
92352 LEVALLOIS PERRET

---

**Rapport des Commissaires aux Comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 12 2020

---

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

**I. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UTI GROUP S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

## **II. FONDEMENT DE L'OPINION**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## **III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLES DE L'AUDIT**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Evaluation des titres de participation**

### Risque identifié

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant net de 3,4 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité représentant ce que la société accepterait de décaisser pour les obtenir si elle avait à les acquérir.

Comme indiqué dans la note 1.2 de l'annexe, la valeur d'utilité est estimée par la direction sur la base de leur niveau de rentabilité et de leurs prévisions d'activité.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer, notamment les éléments prévisionnels (flux de trésorerie futurs actualisés tenant compte des perspectives de rentabilité).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

### Notre réponse

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à :

- obtenir les prévisions de flux de trésorerie des entités concernées établies par les directions opérationnelles, et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques, établis sous le contrôle de la Direction générale pour chacune de ces activités et approuvées, le cas échéant, par le Conseil d'administration ;
- apprécier la cohérence des hypothèses retenues, notamment, le taux de croissance des flux projetés et, vérifier le taux d'actualisation appliqué dans ses différentes composantes.

Enfin nous avons vérifié le caractère approprié des informations données en note 1.2 de l'annexe aux comptes annuels.

## **Evaluation du fonds de commerce**

### Risque identifié

Dans le cadre de son développement, UTI GROUP a réalisé des opérations de croissance externe ciblées et a comptabilisé plusieurs fonds commerciaux correspondants à l'actif de son bilan.

La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces fonds commerciaux, figurant au bilan pour un montant de 8,3 millions d'euros, n'est pas supérieure à leur valeur

recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles ces fonds commerciaux ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible leur valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont présentés en note 3.3. En ce qui concerne l'activité UTI GROUP, la valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs composant l'activité.

La détermination de la valeur recouvrable des fonds commerciaux de l'activité d'UTI GROUP, qui représentent un montant particulièrement significatif, repose sur le jugement de la direction, s'agissant notamment du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué.

Nous avons donc considéré l'évaluation des fonds commerciaux de l'activité d'UTI GROUP comme un point clé de l'audit.

#### Notre réponse

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et vérifié notamment :

- l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable du groupe d'actifs relatif à l'activité d'UTI GROUP testée et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité;
- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel s'opère l'activité d'UTI GROUP et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction ;
- la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché ;
- le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés attendus de l'activité d'UTI GROUP en vérifiant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital du groupe d'actifs composant l'activité d'UTI GROUP (taux d'endettement, taux sans risque, prime de marché, beta de l'actif économique, prime de risque « spécifique » et coût de la dette) permettaient d'approcher le taux de rémunération que des participants au marché exigeraient actuellement d'une telle activité ;

- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Enfin nous avons vérifié que la note 3.3 donnait une information appropriée.

#### **IV - VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

##### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 30 mars 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

##### Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration de la société sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

##### Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **V - AUTRES VERIFICATIONS OU INFORMATIONS PREVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES**

### ***Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel***

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018, aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société UTI GROUP par l'Assemblée générale du 26 mai 2009, pour le cabinet Saint Honoré BK&A et du 15 mai 2000 pour le cabinet IGREC.

Au 31 décembre 2020, le cabinet Saint Honoré BK&A était dans la 12<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet IGREC dans la 21<sup>ème</sup> année, dont respectivement 12 et 20 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## **VI - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **VII - RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des

circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### ***Rapport au conseil d'administration***

Nous remettons un rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

*Paris, le 29 avril 2021*

*Les Commissaires aux Comptes*

*Saint Honoré BK&A*



*Frédéric Burband*

*IGREC*



*Thierry Sartre*



## **COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2020**

**UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP  
(UTI GROUP.)**

Société anonyme au capital de 1 791 797,20 euros  
Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois Perret  
338 667 082 RCS Nanterre  
Code APE 6202 A – Siret 338 667 082 00048

## UTI GROUP SA

en Euro

ACTIF	Brut	Amort./Prov.	31/12/2020	31/12/2019
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche & de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	325 702	-315 557	10 145	11 004
Fonds commercial	24 994 160	-16 685 160	8 309 000	8 309 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/immo. Incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	0	0	0	0
Inst. Techn. mat. et out. industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	576 795	-540 009	36 786	26 340
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées				
Autres participations	4 818 116	-1 363 000	3 455 116	3 455 116
Créances rattachées à des participation				
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	852 914	0	852 914	814 762
Autres immobilisations financières	141 662	0	141 662	94 153
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>31 709 349</b>	<b>-18 903 726</b>	<b>12 805 623</b>	<b>12 710 375</b>
<b>Stocks et en cours</b>				
Matières premières & autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances &amp; acomptes sur commandes</b>				
<b>Créances</b>				
Clients comptes rattachés	360 784	-113 315	247 468	249 421
Autres créances	1 169 781	0	1 169 781	1 528 222
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>15 610</b>	<b>0</b>	<b>15 610</b>	<b>16 206</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>1 733 198</b>		<b>1 733 198</b>	<b>143 701</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>126 889</b>		<b>126 889</b>	<b>136 962</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 406 261</b>	<b>-113 315</b>	<b>3 292 946</b>	<b>2 074 511</b>
<b>Comptes de régularisation</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>35 115 610</b>	<b>-19 017 042</b>	<b>16 098 568</b>	<b>14 784 886</b>

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers.*

## UTI GROUP SA

en Euro

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
<b>Capital</b>		
Capital social (dont versé : 1 791 797 €)	1 791 797	1 791 797
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 739 721	2 739 721
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserve légale	177 175	177 175
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	0	0
<b>Résultat</b>		
Report à nouveau	1 856 844	2 838 745
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou Perte)	186 073	-981 901
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 751 610</b>	<b>6 565 537</b>
<b>Produit des émissions de titres participatifs</b>		
<b>Avances conditionnées</b>		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions pour risques</b>	481 000	516 000
<b>Provisions pour charges</b>	0	0
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>481 000</b>	<b>516 000</b>
<b>Emprunts</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 833 265	1 081 848
Emprunts et dettes financières divers	1 779 737	2 277 537
<b>Fournisseurs et autres dettes</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	939 029	1 518 715
Dettes fiscales et sociales	4 121 059	2 547 674
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	170 930	248 794
Produits constatés d'avance	21 939	28 780
<b>DETTES</b>	<b>8 865 958</b>	<b>7 703 349</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>16 098 568</b>	<b>14 784 886</b>

Résultat de l'exercice en centimes	186 072,97	-981 900,91
Total du bilan en centimes	16 098 568,07	14 784 885,80

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

## UTI GROUP SA

en Euro

<b>Compte de résultat</b>			<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
	France	Exportation	Total	Total
Ventes marchandises	0	0	0	0
Production vendue de biens				
Production vendue de services	15 015 651	12 131	15 027 782	19 664 673
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>15 015 651</b>	<b>12 131</b>	<b>15 027 782</b>	<b>19 664 673</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			0	0
Reprise sur amortissements & provisions transfert de charges			50 000	32 503
Autres produits			140 243	798
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>15 218 025</b>	<b>19 697 973</b>
Achats marchandises			0	0
Variation de stock marchandises				
Achats matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières & approvisionnement)				
Autres achats et charges externes			4 396 354	6 037 141
Impôt, taxes et versements assimilés			390 430	417 736
Salaires et traitements			7 056 499	9 188 168
Charges sociales			3 135 150	4 236 519
Dotations aux amortissements sur immobilisations			27 489	42 473
Dotations aux provisions sur actif circulant			0	0
Dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges			15 000	43 000
Autres charges			6 067	25 607
<b>Total charges d'exploitation</b>			<b>15 026 989</b>	<b>19 990 644</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>191 035</b>	<b>-292 671</b>
Produits financiers de participations			220 907	241 829
Produits des autres valeurs mobilières & créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts & produits assimilés			14 760	2 714
Reprises sur provisions & transfert de charges			2 054	0
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
<b>Total des produits financiers</b>			<b>237 721</b>	<b>244 543</b>
Dotations financières aux amortissements & provisions			0	1 716
Intérêts & charges assimilés			50 567	65 352
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.			5 072	6 380
<b>Total des charges financières</b>			<b>55 639</b>	<b>73 449</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>182 082</b>	<b>171 094</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>373 117</b>	<b>-121 577</b>

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers.*

## UTI GROUP SA

en Euro

<b>Compte de résultat</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	91 046
Reprises sur provisions & transferts de charges	0	0
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>0</b>	<b>91 046</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 219	1 004
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	25 428
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	0	1 000 000
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>1 219</b>	<b>1 026 431</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1 219</b>	<b>-935 385</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôts sur les bénéfices	185 825	-75 061
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>15 455 746</b>	<b>20 033 562</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>15 269 673</b>	<b>21 015 463</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>186 073</b>	<b>-981 901</b>

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers.*

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

<b>REGLES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	<b>8</b>
<b>Note 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	<b>8</b>
1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles .....	8
1.2 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement .....	9
1.3 Créances et dettes .....	9
1.4 Opérations en devises .....	9
1.5 Provisions pour risques .....	10
1.6 Indemnité de départ à la retraite .....	10
1.7 Intégration fiscale .....	10
<b>Note 2 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS</b> .....	<b>11</b>
2.1 Contrôle fiscal .....	11
2.2 Renouvellement de la certification ISO 9001 .....	11
2.3 Dépréciation du Fonds de commerce.....	11
2.4 Evènement postérieur à la clôture de l'exercice.....	11
<b>COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>12</b>
<b>Note 3 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE</b> .....	<b>12</b>
3.1 Actif immobilisé.....	12
3.2 Titres de participation .....	12
3.3 Fonds de commerce .....	12
<b>Note 4 – ETAT DES AMORTISSEMENTS</b> .....	<b>13</b>
<b>Note 5 – ETAT DES PROVISIONS</b> .....	<b>14</b>
<b>Note 6 – ETAT DES CREANCES ET DETTES</b> .....	<b>15</b>
<b>Note 7 – ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN</b> .....	<b>16</b>
<b>Note 8 – FONDS COMMERCIAL</b> .....	<b>17</b>
<b>Note 9 – PRODUITS A RECEVOIR</b> .....	<b>17</b>
<b>Note 10 – CHARGES A PAYER</b> .....	<b>17</b>
<b>Note 11 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b> .....	<b>18</b>
<b>Note 12 – DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS</b> .....	<b>18</b>
<b>Note 13 – COMPOSITION DU CAPITAL</b> .....	<b>19</b>
<b>Note 14 – ACTIONS PROPRES</b> .....	<b>20</b>
<b>Note 15 – VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b> .....	<b>21</b>
<b>Note 16 – AUTRES PRODUITS</b> .....	<b>21</b>
<b>Note 17 – VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES</b> .....	<b>22</b>
<b>Note 18 – CREDIT BAIL</b> .....	<b>22</b>
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b> .....	<b>23</b>
<b>Note 19 – ENGAGEMENTS FINANCIERS</b> .....	<b>23</b>
<b>Note 20 – ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT</b> ....	<b>23</b>
<b>Note 21 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS</b> .....	<b>23</b>
<b>Note 22 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES</b> .....	<b>24</b>

<b>Note 23 – EFFECTIF MOYEN.....</b>	<b>24</b>
<b>Note 24 – LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS .....</b>	<b>25</b>
<b>Note 25 – PLAN DE STOCK OPTIONS .....</b>	<b>25</b>
<b>Note 26 – PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT DE L’EXERCICE.....</b>	<b>26</b>
<b>Note 27 – EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES .....</b>	<b>26</b>
<b>Note 28 – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE .....</b>	<b>27</b>

### Note 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des comptes annuels nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

##### 1.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées des éléments suivants :

- logiciels et licences : amortis de 1 an à 3 ans, linéaire,
- fonds commerciaux : non amortis.

Les éléments inscrits en fonds de commerce ont été soit reçus en apport suite à des fusions, soit acquis par la société. La répartition en est donnée en point 8 des présentes annexes.

Les fonds de commerce font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est estimée en fonction des flux de trésorerie futurs

### **1.1.2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de réelle d'utilisation :

- installations générales : 5 à 10 ans linéaire
- matériel de bureau et informatique : 3 à 8 ans linéaire
- mobilier : 2 à 5 ans linéaire
- matériel de transport : 2 à 5 ans linéaire

### **1.2 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur brute à la valeur d'utilité à la date de clôture.

La valeur d'utilité repose sur la détermination et l'actualisation des cash flows générés par l'activité. Ces calculs reposent sur des prévisions budgétaires établis au niveau de chaque filiale.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur de sortie des titres cédés a été déterminée selon la méthode "premier entré - premier sorti".

Les actions propres figurent à l'actif pour le coût historique.

Une dépréciation est enregistrée lorsque ce coût est inférieur à la moyenne des cours de bourse du dernier mois précédant la clôture.

### **1.3 Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

### **1.4 Opérations en devises**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée, si elle existe, au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

## 1.5 Provisions pour risques

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 31 décembre 2020 rendent probables. Elles sont évaluées en fonction de l'estimation de sortie probable de ressources.

## 1.6 Indemnité de départ à la retraite

Conformément à l'option laissée par l'Article L 123-13 du Code de commerce, les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan.

Ils sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

	31/12/2020	31/12/2019
Age de retraite considéré (départ volontaire)	65	65
Taux d'actualisation des dettes à long terme	0,25%	0,80%
Taux de rotation jusqu'à 49 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 50 ans à 54 ans	15,00%	15,00%
Taux de rotation de 55 ans et plus	10,00%	10,00%
Taux annuel de progression des salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales (départs volontaires)	48,00%	48,00%
Table de mortalité Hommes	THV02	THV02
Table de mortalité Femmes	TFV02	TFV02

## 1.7 Intégration fiscale

Les sociétés UTI GROUP (tête de groupe), UTI GROUP RHONE ALPES, UTI GROUP EST, ont opté pour l'intégration fiscale à compter du 1 janvier 2003 pour 5 ans. Les modalités de répartition de l'impôt calculé sur le résultat d'ensemble sont fondées sur le principe de la neutralité visant à replacer la société dans la situation qui aurait été la sienne si elle n'avait pas été membre du groupe intégré et était demeurée imposée distinctement. La convention prévoit par ailleurs qu'aucune indemnisation n'est due aux filiales en cas de sortie ou de cessation du groupe.

L'option pour l'intégration fiscale a été renouvelée par tacite reconduction le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour 5 ans.

## **Note 2 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

### **2.1 Contrôle fiscal**

En 2011, la société UTI Group avait fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices 2008 et 2009.

A l'issue d'une procédure contentieuse, la société a obtenu le dégrèvement total des amendes et a donc repris en 2017 la provision de 1,1M€ devenue sans objet.

Au 31 décembre 2019, la totalité du redressement (montant des droits) a déjà été réglée.

La société contestait une partie du redressement (110 K€) devant la juridiction administrative.

Le 18 décembre 2020, la cour administrative d'appel de Versailles a rejeté la requête de la société, qui a constaté en IS ces 110 K€ réglés en 2016.

### **2.2 Renouvellement de la certification ISO 9001**

La démarche qualité entreprise en février 2006, a conduit à l'obtention de la certification ISO 9001 version 2008 délivrée par l'AFAQ le 29 novembre 2006 pour l'Assistance Technique Informatique.

L'ensemble du groupe est certifié ISO 9001 version 2015.

En octobre 2020, un audit de contrôle annuel a confirmé cette certification.

### **2.3 Dépréciation du Fonds de commerce**

Les prévisions d'activité sont basées sur les budgets d'exploitation pour l'exercice 2021. Compte tenu des hypothèses retenues, la réalisation de ces tests au titre de 2020 n'a pas conduit à la dépréciation du fonds de commerce d'UTI GROUP.

### **2.4 Evènement postérieur à la clôture de l'exercice**

Aucun évènement important n'est survenu postérieurement à la date de clôture de l'exercice.

La crise sanitaire mondiale liée au COVID 19, a entraîné un fort ralentissement de l'activité commerciale sur l'année 2020.

UTI GROUP a eu recours à l'activité partielle en 2020 et en a bénéficié depuis le début l'année 2021 de manière ponctuelle. Le recours au télétravail a été généralisé quand cela était possible.

Au 30 mars 2021, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

## COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### Note 3 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

#### 3.1 Actif immobilisé

<u>Immobilisations - Valeurs Brutes</u>	01/01/2020	Acquisitions	Cessions et diminutions	31/12/2020
Autres poste d'immobilisations incorporelles	25 312 211	7 651		25 319 862
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>25 312 211</b>	<b>7 651</b>	<b>0</b>	<b>25 319 862</b>
Constructions	0			0
Installations générales	292 040			292 040
Matériel de transport	17 683	9 840		27 523
Matériel de bureau et informatique	237 647	19 585		257 232
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>547 370</b>	<b>29 425</b>	<b>0</b>	<b>576 795</b>
Autres participations	4 818 116	0		4 818 116
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts & Autres immobilisations financières	910 969	161 196	77 590	994 576
<b>Immobilisations financières</b>	<b>5 729 085</b>	<b>161 196</b>	<b>77 590</b>	<b>5 812 692</b>
	0			
<b>TOTAUX</b>	<b>31 588 666</b>	<b>198 273</b>	<b>77 590</b>	<b>31 709 349</b>

#### 3.2 Titres de participation

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation au 31 décembre 2020 selon les modalités définies au point 1.2 n'a pas conduit à revoir l'évaluation des titres de participation.

<u>Titres de participation (En €)</u>		31/12/2020	31/12/2019
UTI Group Rhône Alpes	Brut	3 163 413	3 163 413
	Dépréciation	-1 163 000	-1 163 000
	<b>Valeur nette</b>	<b>2 000 413</b>	<b>2 000 413</b>
UTI Group Est	Brut	1 654 703	1 654 703
	Dépréciation	-200 000	-200 000
	<b>Valeur nette</b>	<b>1 454 703</b>	<b>1 454 703</b>
<b>TOTAL</b>	Brut	<b>4 818 116</b>	<b>4 818 116</b>
	Dépréciation	-1 363 000	-1 363 000
	<b>Valeur nette</b>	<b>3 455 116</b>	<b>3 455 116</b>

#### 3.3 Fonds de commerce

La méthode d'évaluation retenue pour la détermination de la juste valeur de son UGT est celle de l'actualisation des cash flows générés par l'activité sur les années futures (horizon retenu de 5 ans + projection de la valeur terminale à l'infini).

Le taux de croissance à long terme utilisé pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la dernière année estimée est fixé à 2% pour son UGT comme en 2019.

Le taux d'actualisation retenu (WACC) au 31 décembre 2020 s'élève à 8,91%, contre 9,19% au 31 décembre 2019.

Les prévisions d'activité sont basées sur les budgets d'exploitation arrêtés par le principal décideur opérationnel M. Aumard (PDG). Ces budgets reposent sur des hypothèses-clés et des appréciations qui intègrent les impacts identifiés à date de l'environnement économique sur les flux prévisionnels futurs.

Afin de prendre en compte l'incertitude sur le délai de reprise complète d'activité dans un contexte de crise sanitaire toujours présente, le UTI GROUP a élaboré deux scénarii prévisionnels reposant chacun sur des hypothèses différentes de délai de reprise complète d'activité. Le premier scénario prévoit une reprise d'activité complète en 2022, tandis que le deuxième scénario prévoit une reprise plus tardive en 2023.

À l'issue de cet examen, la Direction d'UTI GROUP a conclu à l'absence au 31 décembre 2020 d'éléments indiquant une baisse significative de la valeur recouvrable de l'UGT par rapport au 31 décembre 2019 au regard des tendances d'activité du deuxième semestre 2020, de la dynamique de l'activité du premier trimestre 2021 ainsi que des perspectives du secteur sur le long terme.

Par ailleurs, les tests de sensibilité réalisés ne conduisent pas UTI GROUP à constater de dépréciation.

#### Note 4 – ETAT DES AMORTISSEMENTS

<b>Amortissements</b>	01/01/2020	Dotation aux amortissements	Reprise	31/12/2020
Autres poste d'immobilisations incorporelles	307 047	8 510		315 557
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>307 047</b>	<b>8 510</b>	<b>0</b>	<b>315 557</b>
Constructions	0			0
Installations générales	287 641	2 770		290 411
Matériel de transport	14 291	2 650		16 941
Matériel de bureau et informatique	219 098	13 559		232 657
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>521 030</b>	<b>18 979</b>	<b>0</b>	<b>540 009</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>828 077</b>	<b>27 489</b>	<b>0</b>	<b>855 566</b>

## Note 5 – ETAT DES PROVISIONS

Provisions	01/01/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Pour reconst°. gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Pour amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Pour implantation CEE				
Pour implant. à l'étranger				
Prov. pr prêt d'installation				
Autres prov. réglementées				
<b>Provisions réglementées</b>				
Pour litiges	516 000	15 000	50 000	481 000
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marché à terme				
Pour amendes & pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions & obligations				
Pour impôts				
Pour risque client				
Pour grosses réparations				
Pour chges social. et fisc. sur congés à payer				
Autres provisions				
<b>Prov. pr risques &amp; charges</b>	<b>516 000</b>	<b>15 000</b>	<b>50 000</b>	<b>481 000</b>
Immob. incorporelles	16 685 160			16 685 160
Immob. corporelles				
Immob. titres équivalence				
Immob titres de particip.	1 363 000			1 363 000
Immob. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	113 315			113 315
Autres pour dépréciation				
<b>Prov. pour dépréciation</b>	<b>18 161 475</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 161 475</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 677 475</b>	<b>15 000</b>	<b>50 000</b>	<b>18 642 475</b>
dont dotations et - d'exploitation		15 000	50 000	
- financières		0	0	
- exceptionnelles		0	0	

- Les reprises de provisions pour risques et charges correspondent à une nouvelle estimation des risques encourus.

## Note 6 – ETAT DES CREANCES ET DETTES

Créances	Mont. brut	A 1 an au plus	Plus 1 an
<b>Créances rattachées à des participations</b>			
Prêts	852 914	0	852 914
Autres immobilisations financières *	141 662	62 593	79 068
Clients douteux litigieux	136 156	136 156	
Autres créances clients	224 628	224 628	
Créances représ. de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	800	800	
S.S. et autres organismes sociaux	0	0	
Impôt sur les bénéfiques	508 840	508 840	
Taxe sur la valeur ajoutée	164 804	164 804	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	257 910	257 910	
Divers			
Groupe et associés	0	0	
Débiteurs divers	237 427	237 427	
Charges constatées d'avance	126 889	126 889	
<b>Etat des créances</b>	<b>2 652 029</b>	<b>1 720 047</b>	<b>931 982</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	1 400		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	0		
Prêts et avances consentis aux associés	0		
<i>* Dont Actions propres pour 14 549 €</i>			

Dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emp. oblig. convertibles	0		0	
Autres emprunts obligataires				
Emp. & det. auprès ets de crédit				
à 1 an max. à l'origine	18	18		
à plus de 1 an à l'origine	1 833 247	301 435	1 531 812	
Emprunts et dettes financ. divers	1 779 737	1 779 737		
Fournisseurs et comptes rattachés	939 029	939 029		
Personnel et comptes rattachés	664 578	664 578		
S.S. et autres organismes sociaux	2 678 420	2 678 420		
Etats et autres collect. publiques	49 276	49 276		
Impôts sur les bénéfiques	0	0		
Taxe sur valeur ajoutée	648 562	648 562	0	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	80 222	80 222		
Dettes sur immob. et cptes ratt.	0	0		
Groupe et associés **	0	0		
Autres dettes	170 930	170 930		
Dettes représ. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	21 939	21 939		
<b>Etats des dettes</b>	<b>8 865 958</b>	<b>7 334 146</b>	<b>1 531 812</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice (y compris conversion)	-176 445			
** Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	921 313			

Le montant des créances clients cédées et garanties par le factor s'élève à 2 338 K€ au 31 décembre 2020 contre 3 471 K€ au 31 décembre 2019

## Note 7 – ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Concernant les entreprises		Dettes ou créances représ. par des effets de
	Liées	Avec un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avces & acptes sur immob. incorporelles			
Avces & acptes sur immob.			
Participations	4 818 116		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avces et acptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	132 235		
Autres créances	56 206		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emp. & dettes auprès des ét. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	577 354		
Avces et acptes reçus sur cdes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 088		
Dettes fiscales et sociales	0		
Dettes sur immob. et cptes rattachés			
Autres dettes			
	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	
Charges financières concernant les entreprises liées (intérêts) :	7 017	9 250	
Produits financiers concernant les entreprises liées (dividendes) :	220 907	241 829	
Charges d'exploitation concernant les entreprises liées :	611 239	718 744	
Produits d'exploitation concernant les entreprises liées :	407 772	270 091	

### Note 8 – FONDS COMMERCIAL

	31/12/2020	31/12/2019
Eléments achetés	901 972	901 972
Eléments reçus en apport (net de provision)	24 092 188	24 092 188
Provisions constatées	-16 685 160	-16 685 160
<b>TOTAL</b>	<b>8 309 000</b>	<b>8 309 000</b>

### Note 9 – PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	21 600	11 741
Autres créances	212 263	18 769
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>233 863</b>	<b>30 510</b>

### Note 10 – CHARGES A PAYER

	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	79 928	81 410
Emprunts et dettes financières divers	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 843	240 177
Dettes fiscales et sociales	1 050 460	971 288
Autres dettes	78 762	118 966
<b>TOTAL</b>	<b>1 469 993</b>	<b>1 411 841</b>

**Note 11 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	31/12/2020		31/12/2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges/produits d'exploitation	126 889	21 939	136 962	28 780
Charges/produits financiers				
Charges/produits exceptionnels				
<b>TOTAL</b>	<b>126 889</b>	<b>21 939</b>	<b>136 962</b>	<b>28 780</b>
<b>Charges constatées d'avance :</b>				
Loyer	21 000		4 000	
Publicité	26 000		11 000	
Locations mobilières	57 000		91 000	
Divers	22 889		30 962	
<b>Produits constatés d'avance :</b>				
Maintenances informatiques		12 131		12 131
Contrats en régie		9 808		16 649
Divers		0		0
<b>TOTAL</b>	<b>126 889</b>	<b>21 939</b>	<b>136 962</b>	<b>28 780</b>

**Note 12 – DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**

<b>Charges exceptionnelles</b>	31/12/2020	31/12/2019
Dépréciation du fonds de commerce	0	1 000 000
Dotation provision pour charges	0	0
VNC des éléments d'actifs corporels, incorporels cédés	0	25 428
Divers	1 219	1 004
<b>TOTAL</b>	<b>1 219</b>	<b>1 026 431</b>

<b>Produits exceptionnels</b>	31/12/2020	31/12/2019
Rachat d'Obligations Convertibles	0	6 647
Produits de cession d'éléments d'actif	0	84 399
Reprise provision pour charges	0	0
Divers	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>91 046</b>

## Note 13 – COMPOSITION DU CAPITAL

	01/01/2020	Variation		31/12/2020
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 958 986			8 958 986
<b>Nombre de titres</b>	<b>8 958 986</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 958 986</b>
Nominal	0,20	0,20		0,20
<b>Capital en euro</b>	<b>1 791 797</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 791 797</b>

## Note 14 – ACTIONS PROPRES

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions de la société UTI GROUP. S.A. ont été rachetées par le Groupe. Ces titres d'autocontrôle sont, d'une part, des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples et, d'autre part, des actions acquises par la voie d'un contrat de liquidité permettant une régularisation du cours de bourse.

La part du capital social détenue a évolué de la façon suivante :

<b>ACTIONS PROPRES</b> (en nombre d'actions)	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Détentions à l'ouverture	26 813	26 813
<b>Achats d'actions</b>	119 558	0
<b>Ventes d'actions</b>	0	0
<b>Détention à la clôture</b>	<b>146 371</b>	<b>26 813</b>
<b>CONTRAT DE LIQUIDITE</b> (en nombre d'actions)	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Détentions à l'ouverture	34 264	32 390
<b>Achats d'actions</b>		
Contrat de liquidité - ODDO	231 999	85 791
<b>Ventes d'actions</b>	240 620	83 917
<b>Détention à la clôture</b>	<b>25 643</b>	<b>34 264</b>
<b>Détention totale à la clôture</b>	<b>172 014</b>	<b>61 077</b>
<b>Pourcentage détenu en autocontrôle</b>	<b>1,9%</b>	<b>0,7%</b>

Au 31 décembre 2020 : 146 371 actions des actions propres pour 63 K€ sont comptabilisées en « autres immobilisations financières », contre 26 813 de ses propres actions pour 15 K€ au 31 décembre 2019;

Au 31 décembre 2020 : 25 643 actions dans le cadre du contrat de liquidité permettant la régulation du cours de bourse pour 16 K€ (au cours moyen de décembre 2020 = 0,60 €), comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

## Note 15 – VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES

<b>Chiffre d'affaires au 31/12/2020</b>	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>TOTAL</b>	<b>%</b>
Vente de marchandises	0		0	
Prestation de services	11 486 016	12 131	11 498 146	76,5%
Prestation de services régie forfaitée	1 780		1 780	0,0%
Prestation de services sous traitance	2 936 611		2 936 611	19,5%
Prestation de services maintenance	199 828		199 828	1,3%
Prestation de services formation	10 762		10 762	0,1%
Activités annexes	380 654		380 654	2,5%
<b>TOTAL</b>	<b>15 015 651</b>	<b>12 131</b>	<b>15 027 782</b>	<b>100,0%</b>

<b>Chiffre d'affaires au 30/12/2019</b>	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>TOTAL</b>	<b>%</b>
Vente de marchandises	0		0	
Prestation de services	14 727 824	308 013	15 035 837	76,5%
Prestation de services régie forfaitée	323 620		323 620	1,6%
Prestation de services sous traitance	3 742 136		3 742 136	19,0%
Prestation de services maintenance	350 684		350 684	1,8%
Prestation de services formation	-465		-465	0,0%
Activités annexes	212 861		212 861	1,1%
<b>TOTAL</b>	<b>19 356 660</b>	<b>308 013</b>	<b>19 664 673</b>	<b>100,0%</b>

<b>Dont entreprises liées</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
UTI GROUP EST	340 487	198 307
UTI GROUP RHONE ALPES	67 285	71 784
<b>TOTAL</b>	<b>407 772</b>	<b>270 091</b>

Le chiffre d'affaires à l'Export est réalisé en Europe.

## Note 16 – AUTRES PRODUITS

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Solde créances clients	57 004	0
Solde dettes fournisseurs	81 643	0
Divers	1 596	798
<b>TOTAL Autres Produits</b>	<b>140 243</b>	<b>798</b>

## Note 17 – VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

31/12/2020	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	373 117		373 117
Résultat exceptionnel	-1 219	0	-1 219
Produit d'Impôt société filiale	0	-185 825	-185 825
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>371 898</b>	<b>-185 825</b>	<b>186 073</b>

31/12/2019	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	-121 577		-121 577
Résultat exceptionnel	-935 385	0	-935 385
Produit d'Impôt société filiale	0	75 061	75 061
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-1 056 962</b>	<b>75 061</b>	<b>-981 901</b>

Impôt sur les Sociétés	31/12/2020	31/12/2019
UTI GROUP	-242 031	-38 492
UTI GROUP RHONE ALPES	0	29 473
UTI GROUP EST	56 206	84 080
<b>TOTAL</b>	<b>-185 825</b>	<b>75 061</b>

Le produit d'impôt constaté en compte de résultat pour 56 206 € en 2020 et 113 553 € en 2019 correspond à l'Impôt sur les Sociétés de UTI GROUP RHONE ALPES et UTI GROUP EST neutralisé par l'intégration fiscale du groupe. L'économie d'impôt est comptabilisée dans les comptes de la société mère de l'intégration fiscale.

La société a généré un bénéfice fiscal au 31 décembre 2020 de 278 467 € contre un déficit fiscal de (150 802 €) au 31 décembre 2019.

L'IS dû pour le groupe au 31 décembre 2020 est de 132 243 € contre 38 492 € au 31 décembre 2019.

Cet IS dû est imputé sur la créance de CICE.

Dans le compte IS, la reprise d'IS réglé en 2016 figure pour 109 788 € (voir Note 1, point 2.1 Contrôle fiscal)

## Note 18 – CREDIT BAIL

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total à payer	
Terrain							
Construction							
Installations matériel							
Autres immobilisations corporelles	169 709	509 205	130 952	142 299	0	273 251	75 758
Immobilisations en cours							
<b>TOTAUX</b>	<b>169 709</b>	<b>509 205</b>	<b>130 952</b>	<b>142 299</b>	<b>0</b>	<b>273 251</b>	<b>75 758</b>

## ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

### Note 19 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	31/12/2020	31/12/2019
Effets escomptés non échus	0	0
Engagement en matière de retraite	550 688	500 211
<u>Autres engagements donnés :</u>		
Baux immobiliers (1)	2 325 000	2 550 000
Baux mobiliers	273 251	392 049
<b>TOTAL</b>	<b>3 148 939</b>	<b>3 442 260</b>
Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		
Les engagements assortis de sûretés réelles		

(1) : Renouvellement du bail immobilier à compter 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec engagement évalué sur 9 ans soit jusqu'au 31/12/2028. Possibilité de délivrer congé par acte extra judiciaire au terme de la deuxième période triennale soit le 31/12/2025, avec le respect d'un préavis de 6 mois.

### Note 20 – ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Le décalage entre le régime fiscal et le traitement comptable des différentes opérations est susceptible de modifier la dette future d'impôt de la façon suivante :

- Réintégration à venir sur les exercices futurs : aucune
- Déductions à venir sur les exercices futurs :
  - Contribution sociale de solidarité : 0 € en 2020 et 924 € en 2019

La société n'a pas de déficit propre ils sont utilisés dans le cadre de l'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2020 : Il n'y a pas de déficit fiscal reportable.

### Note 21 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Rémunérations allouées aux membres :	31/12/2020	31/12/2019
Des organes d'administration et de Direction (*)	133 410	168 605
Des organes de surveillance	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>133 410</b>	<b>168 605</b>

(\*) = Avantages en nature inclus

La société n'a pas pris d'engagement de retraite pour ses dirigeants

A la suite d'une réorganisation en 2018, une partie des dirigeants est directement rémunérée par LAW INFORMATIQUE SAS.

## **Note 22 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES**

Les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec ses filiales détenues en totalité par UTI Group et avec les sociétés ou personnes suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE :
  - o La convention d'animation du Groupe pour la gestion de l'animation de l'ensemble des entités du groupe. Une charge de 331 K€ a été comptabilisée au titre de cette convention au 31 décembre 2020, contre 425 K€ au 31 décembre 2019.
  - o Les soldes fournisseurs sont de 57 K€ au 31 décembre 2020 contre 124 K€ au 31 décembre 2019
- Christian AUMARD : avance en compte courant 871 K€

## **Note 23 – EFFECTIF MOYEN**

<b>Effectif salarié moyen</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Cadres	145	178
ETAM	6	6
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>	<b>184</b>
<b>Effectif au 31 décembre</b>	<b>144</b>	<b>162</b>

## Note 24 – LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	Valeur comptable des titres détenus
				Brut	Nette
<b>Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société</b>					
1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) :					
UTGroup.Est	38 600	181 395	100,00%	1 654 703	1 454 703
UTGroup.Rhone-Alpes	160 000	223 542	100,00%	3 163 413	2 000 413
2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu) :			NEANT		

Informations financières	Avances reçues par la société et non encore remboursées	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	<b>Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société</b>				
1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) :					
UTGroup.Est	209 671	NEANT	1 922 422	138 745	212 107
UTGroup.Rhone-Alpes	367 683	NEANT	1 826 622	-17 291	8 800
2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu) :			NEANT		

## Note 25 – PLAN DE STOCK OPTIONS

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION								
Plan autorisé par l'assemblée générale du 15/01/2020								
Date du Conseil	Quantité attribuée	Prix de souscriptio	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des	Options exercées	Options annulées	Options restantes	Date limite de levées
Plan n° 7 du 06/02/2020	200 000	0,43 euros	1 Salarié	06/03/2021				05/02/2025
<b>TOTAL</b>	<b>200 000</b>							

## Note 26 – PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT DE L’EXERCICE

31 décembre 2020

### Origines

Report à nouveau	0,00
Résultat de l'exercice	186 072,97
Prélèvement sur les réserves	
Autres origines	

### Affectations

Affectations aux réserves :

Réserve légale	2 005,00
Réserve spéciale des plus-values à	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	184 067,97
<b>TOTAL</b>	<b>186 072,97</b>

L'assemblée générale des actionnaires restant souveraine.

## Note 27 – EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	01/01/2020	Affectation du résultat 2019	Augmentation de capital	31/12/2020
Capital	1 791 797			1 791 797
Primes	2 739 721			2 739 721
Réserves	177 175			177 175
Report à nouveau	2 838 745	-981 901		1 856 844
Résultat N-1	-981 901	981 901		0
Résultat N	0			186 073
<b>Capitaux propres</b>	<b>6 565 537</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 751 610</b>

*Informations relatives aux principaux clients*

## Note 28 – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE

La société mère LAW INFORMATIQUE SAS détient 54,9 % du capital et 71,0 % des droits de vote. Elle consolide les comptes d'UTI GROUP au 31 décembre 2020.

	31/12/2020		31/12/2019	
	Nombre d'actions	Nombres de voix	Nombre d'actions	Nombres de voix
<b>LAW INFORMATIQUE SAS</b>	4 919 745	9 839 490	4 919 745	9 839 490
Nombre total d'actions d'UTI GROUP SA	8 958 986		8 958 986	
% détention	<b>54,9%</b>		<b>54,9%</b>	
Nombre total de droits de vote d'UTI GROUP SA		13 865 817		13 977 816
% de droits de vote		<b>71,0%</b>		<b>70,4%</b>

### LAW INFORMATIQUE SAS

68, rue de Villiers  
92 532 LEVALLOIS PERRET

RCS NANTERRE 392 091 773